

Info-CRAC^{MD}

Février / mars 2001 Vol. 15 no 1 • 1,00 \$

LA DIMENSION HUMAINE DES AFFAIRES CORPORATIVES

Ateliers-conférences C.R.A.C. dans le domaine corporatif et en marques de commerce

Pendant le mois de mars 2001, le C.R.A.C. offrira une série de trois ateliers-conférences, chacun d'une durée de trois heures, dont deux touchant le domaine corporatif et un dans le domaine des marques de commerce. Préparés et présentés par des membres de notre équipe, ces ateliers constituent une formation importante.

OBJECTIFS

Les trois ateliers ont pour but de partager avec nos clients certains aspects pratiques et techniques afin de diminuer les problèmes susceptibles de causer des délais ou des avis de refus dans les dossiers qui nous sont confiés.

1^{er} ATELIER :

Les dénominations sociales et la notion de confusion

La notion de confusion est assurément la question qui revient le plus fréquemment dans le cadre de recherches pour approbation de dénominations sociales. Cet atelier abordera les critères à considérer dans l'évaluation de la confusion entre deux noms et les distinctions entre le système fédéral et québécois.

2^e ATELIER :

Techniques en matière de fusion de personnes morales

Depuis quelques années, les fusions sont de plus en plus populaires dans le monde des affaires. Cet atelier vise à répondre aux questions les plus couramment demandées parmi les nombreux éléments techniques applicables lors du dépôt de statut au niveau fédéral et provincial.

3^e ATELIER :

L'entrevue en marques de commerce : techniques et principes généraux

Les marques de commerce constituent un domaine spécialisé auquel plusieurs praticiens en droit corporatif ne sont pas confrontés chaque jour. Cet atelier abordera les étapes d'un dossier en marque (de la recherche jusqu'au certificat d'enregistrement) et offrira des outils en vue d'effectuer une entrevue efficace avec un requérant potentiel.

À qui s'adressent ces ateliers ?

Les deux premiers ateliers s'adressent à nos clients qui sont praticiens, adjoints juridiques, techniciens juridiques ou parajuristes et qui rendent des services dans le domaine corporatif. Le troisième atelier s'adresse à des praticiens qui touchent peu fréquemment des dossiers en marques et qui souhaitent mieux comprendre les principes généraux dans ce domaine.

Places limitées

– priorité à nos clients réguliers

Les ateliers sont offerts sans frais. Les places étant limitées, la priorité sera accordée à nos clients ayant un compte actif. Pour vous inscrire, veuillez compléter le formulaire en page 3 et le retourner par télécopieur.

Formulaire d'inscription ⇨ page 3



EN BREF...

Nouveau rapport de recherches au provincial

Des changements en apparence et en contenu caractérisent désormais nos rapports de recherches. Un look changé oui, mais maintenant les décisions sont plus détaillées. En effet, les noms susceptibles de créer de la confusion sont indiqués dans la feuille de décision.

En somme, des changements très avantageux pour nos clients.

Une nouvelle maman au C.R.A.C.

Mme Julie Paquette, du département des rapidos (le plus fertile du bureau!), a donné naissance à une jolie petite fille le 23 décembre dernier. Elle s'appelle Camille. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur ainsi qu'à son conjoint Daniel.



Délais des services corporatifs en date du 1^{er} février 2001

SERVICES	PROVINCIAL	FÉDÉRAL
TaxExpress™ (n° TPS / TVQ / RAS)	5 jours	
Recherche et réservation d'un nom	*1 jour	24 heures
Certificat de constitution	*2 à 3 jours	2 jours
Certificat de modification	*2 à 3 jours	2 jours
Certificat de continuation, de prorogation ou de fusion	*1 semaine	3 à 6 jours
Certificat de dissolution	6 à 7 semaines	2 à 3 jours
Avis de changement (fédéral) ou déclaration modificative (Qué.)	3 à 4 semaines	2 jours
Lettres patentes pour personnes morales à but non-lucratif	*1 semaine	20 jours
Attestation / certificat de régularité ou de conformité	*24 heures	48 heures
Reconstitution		3 à 6 jours
Déclaration initiale	3 à 4 semaines	
Déclaration d'immatriculation	*5 à 6 semaines	
Déclaration annuelle	*6 à 7 semaines	
Révocation de radiation Art. 54 L.p.l.	*2 jours	

Ces délais peuvent varier légèrement selon le dossier traité () = service prioritaire disponible.*

**DERNIÈRE
HEURE**

En raison de la fermeture des bureaux de Industrie Canada en date du 31 janvier et du 1^{er} février 2001, les délais au fédéral énumérés ci-haut sont inexacts. Pour un aperçu plus à jour, veuillez consulter notre site Internet (www.crac.com).

Merci de votre compréhension
L'éditeur

Réflexion...

*« Une personne ne vieillit
que lorsque ses rêves
sont remplacés par
des regrets »*

John Barrymore
(1882-1942)
Comédien

INSCRIPTION AUX ATELIERS-CONFÉRENCES OFFERTS PAR LE C.R.A.C

Les dénominations sociales et la notion de confusion

DATE: mercredi, le 14 mars 2001

CONFÉRENCIER: M. Denis Livernoche, Superviseur – Département des recherches de noms. À l'emploi du C.R.A.C. depuis maintenant 9 ans, M. Livernoche a acquis une solide expertise au niveau de l'interprétation et de la mise en application des politiques gouvernementales en matière d'octroi de dénominations sociales.



M. Denis
LIVERNOCHE

Techniques en matière de fusion de personnes morales

DATE: mercredi, le 21 mars 2001

CONFÉRENCIÈRE: Me Franca Sucapane, avocate – Superviseur, département corporatif. Au C.R.A.C. depuis plus de 6 ans, Me Sucapane possède une expérience fort pertinente dans ce domaine. Elle est une personne-ressource précieuse.



Me Franca
SUCAPANE

L'entrevue en marques de commerce: techniques et principes généraux

DATE: mercredi, le 28 mars 2001

CONFÉRENCIER: Me Jean-François Nadon, avocat – CPI Centre de Propriété Intellectuelle. Fort d'une expérience obtenue au sein d'une multinationale ayant un portefeuille imposant de marques, Me Nadon s'est récemment joint à notre équipe dans ce domaine pour répondre à la demande croissante de nos clients.



Me
Jean-François
NADON

Lieu et heure des ateliers:

1080 côte du Beaver Hall, bureau 720, Montréal, de 9 h 00 à midi (inscription à 8 h 30)

Sans frais

Je désire m'inscrire à l'atelier suivant:

Dénominations sociales et confusion

Les fusions

Les marques de commerce

Nom et prénom: _____

Fonction: _____

Nom du bureau: _____

N°. compte CRAC: _____

Téléphone: (____) _____

Télécopieur: (____) _____

Courriel: _____

Faites parvenir ce formulaire d'inscription par télécopieur au (514) 861-2751, à l'attention de:

Mme Anne ROY (aroy@crac.com) ou
Mme Louise GASSE (crac@crac.com)

Faites vite, le nombre de places est limité

NOTE: Priorité sera accordée aux clients ayant un compte actif chez C.R.A.C.